

**URGENT : ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES****À : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS****De : Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS)*****Objet : PHASE DE RETOUR À LA NORMALE****Avis concernant l'état des réserves nationales**

Date et heure d'émission	2024-07-10, 15 h (HAE)
Phase	PHASE DE RETOUR À LA NORMALE
Produit(s)	Concentrés de globules rouges du groupe O- (CGR O-)
Contexte	<p>La présente a pour but de vous aviser que nous passons en phase de retour à la normale, c'est-à-dire une période de transition contrôlée vers la phase verte, pour les CGR O-.</p> <p>Bien que les réserves de la Société canadienne du sang soient en phase de retour à la normale, elles ne sont pas encore assez stables pour décréter la phase verte. Il est donc essentiel de continuer à surveiller le niveau des réserves afin de pouvoir amorcer un retour graduel et contrôlé à la phase verte. Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS) continuera d'examiner les réserves nationales et fera des recommandations concernant la durée de la phase de retour à la normale.</p>
Conséquences sur les hôpitaux	<p><u>Mesures à prendre</u></p> <p>Si nécessaire, pendant la phase de retour à la normale, le niveau maximal des réserves des hôpitaux peut être fixé entre ceux d'un avertissement en phase verte et ceux d'une phase verte pour faciliter un retour graduel à la normale. Si les besoins locaux sont suffisamment satisfaits pendant l'avertissement en phase verte sans que cela augmente la charge de travail du personnel, il n'est peut-être pas nécessaire d'ajuster le niveau des réserves de CGR O-.</p> <p>Nous demandons à tous les hôpitaux de continuer à appliquer les bonnes pratiques en ce qui concerne l'utilisation des CGR O-. Le CNUGRS recommande d'appliquer les bonnes pratiques décrites dans la déclaration du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins intitulée Gestion et utilisation des réserves de culots globulaires du groupe O RhD négatif.</p> <p>Nous demandons aux hôpitaux qui fournissent quotidiennement l'état de leurs réserves de continuer à le faire. Ceux qui fournissent quotidiennement l'état de leurs réserves dans le cadre de l'activation doivent maintenant fournir l'état de leurs réserves pour tous les CGR avant midi (HAE) tous les mardis et jeudis, au moins, jusqu'à nouvel ordre. Pour communiquer l'état de vos réserves, veuillez aller à https://myhospital.blood.ca ou suivre la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba).</p>

<p>Complément d'information</p>	<p>RECOVERY PHASE: O-negative red blood cells</p> <p>The French translation of the advisory will be shared as soon as it becomes available.</p> <p>For information about the National Blood Shortages Plan, please see: http://www.nacblood.ca/resources/shortages-plan/index.html.</p> <p>For additional info, contact:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Your representative to the Provincial Emergency Blood Management Committee 2. Your representative to your Hospital Emergency Blood Management Committee 3. Your Hospital Liaison Specialist, Canadian Blood Services 	<p>PHASE DE RETOUR À LA NORMALE : concentrés de globules rouges O-</p> <p>La version française de cet avertissement vous sera communiquée dès qu'elle sera disponible. Pour en savoir plus sur le <i>Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles</i>, consultez le site suivant : nacblood.ca/fr/penurie-de-produits-sanguins</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. votre représentant(e) au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang; 2. votre représentant(e) au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang.
--	---	--

*Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et du Comité de liaison provincial-territorial ainsi que de membres clés du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Si vous souhaitez obtenir le présent avis dans un format accessible, communiquez avec l'agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang de votre région.